

PV AD CUAE du 15 octobre 2014

Présentes: Luana (AEHES), Sebastian (AEHES), Anne-Sophie (AEMA), Gabriela (ALMA), Louis-Philippe (AEMA), Eliana (MEG), Angélique (MEG), Lucie (AETI), Romain (AS&D), Bastien (AS&D), Gaetan (AED), Michaël (AED), Aurélia (AGEDD), Iulïa (AGEDD), Kristian (GISA), Romain (AESPRI), Nadine (AESPRI), Johanna (AES), Paulos (AEL), Elován (MELISE), Yves (MELISE), Tania (DATCHA), Désir (AESE), Liala (AEEA/CUAE), Bastien (AEB), Zoé (AESPRI), Coline (AESPRI), René (AESPRI), Jérôme (AESPRI), Robert (AEMG), Radhika (AEMG), Galileo (CUAE/Prés.), Aurélie (CUAE/PV).

1. Approbation du PV de l'AD du 7 mai 2014 et de l'ordre du jour du 16 octobre 2014

Le PV est approuvé sans modification. L'ordre du jour est accepté. Un point sur le sondage relatif aux cafétérias est ajouté.

2. Communications

Du comité :

- Quentin est excusé : il est à la protection civile
-
- **Sur les hautes écoles spécialisées (HES) :** depuis plusieurs mois, le comité de la CUAE se mobilise sur la question des taxes d'écolage qui peuvent s'élever jusqu'à 16'000 fr. Plusieurs démarches juridiques ont été entreprises et sont actuellement en cours devant différentes instances genevoises et inter cantonales. Des discussions ont été entamées avec l'UNES (Union des étudiant-e-s de Suisse), et des soutiens financiers vont nous être donnés pour poursuivre nos démarches.
- **Bourses d'études :** Les bourses d'études distribuées par le canton de Genève ont subi de nombreuses restrictions depuis la réforme du printemps 2012. La CUAE a entamé des pourparlers avec le service des bourses pour que la situation se régularise. Le comité de la CUAE fait parti de la Commission des bourses. Le secrétariat a rencontré le directeur du Service des bourses pour faire le point pour cette année académique 2014-2015. Suite à une décision de la Chambre administrative de la Cour de Justice de l'été 2014, la procédure de calcul pour les bourses a encore été réformée ce qui va entraîner de nombreux retards pour cette année académique. Donc de nombreuses étudiantes se retrouveront encore dans une situation difficile. Concernant les bourses du BUIS, une réflexion autour d'une réforme sur les critères d'octroi a été entamée. Le comité de la CUAE suit de près ce dossier et informera les associations des avancées.
- Le numéro 45 du journal du comité de la CUAE *Regard Critique* est sorti
- Le comité de la CUAE a travaillé durant l'été sur une nouvelle maquette de l'**agenda** et a refait intégralement la partie guide. Les agenda-guides ont été distribués très rapidement cette année. Le comité de la CUAE devra certainement en commander plus l'année prochaine.
- **AJE :** l'association des jeunes engagées est un collectif de collégiennes qui se mobilisent depuis plusieurs mois sur les durcissements règlementaires au collège. Nous soutenons leur mobilisation qui aura lieu le 29 octobre pour une éducation publique de qualité.

- La traditionnelle **séance permis B** s'est tenue le 23 septembre dernier. Une quarantaine d'étudiantes étaient présentes à cette occasion. De nombreuses étudiantes sont ensuite venues nous poser des questions à nos permanences.
- Lors de la **rentrée**, des stands ont été placés dans tous les bâtiments universitaires et le comité de la CUAE a pu discuter avec les nombreuses associations présentes et les étudiantes. La récolte de signatures pour les associations a porté ses fruits. Il est rappelé que les signatures doivent être rendues au bureau de la CUAE avant Noël pour que le comité de la CUAE puisse les compter.
- Le comité de la CUAE s'est rendu à l'assemblée générale de la **Cigüe**. Pour rappel, la CUAE est coopératrice et fondatrice de la coopérative. L'AG a notamment porté sur les différents projets en cours de la Cigüe.
- La CUAE a participé aux rencontres de **Stopex** et à différents rassemblements.
- L'**assemblée générale de la CUAE** aura lieu le 29 octobre à 18h15 en salle MR070.
- Un **groupe de travail** va être créé pour discuter de la faïtière des associations. Le secrétariat enverra un mail aux associations pour proposer un rendez-vous.
- En ce qui concerne le **descriptif des associations** dans l'agenda, il est proposé qu'un point soit fait sur le sujet à la première AD de printemps 2015 pour que le plus d'associations possibles puissent figurer dans l'agenda. Il est aussi proposé que les associations qui figurent traditionnellement dans l'agenda y soient remises automatiquement.
- Le **prochain Recteur** de l'université sera élu dans l'hiver. Afin que les associations puissent participer au processus, des questions peuvent être adressées par mail à la CUAE. Les membres élues de l'assemblée de l'université essayeront de reprendre les thématiques proposées par les associations lors des entretiens qui auront lieu le 29 octobre. Suite aux entretiens des candidats, l'AD propose qu'une assemblée des déléguées extraordinaire ait lieu. L'idée est d'inviter les 10 membres du corps étudiant de l'assemblée de l'université. L'occasion sera ainsi donnée aux associations de donner leur avis sur les candidats.

Des associations :

- AEMA : présentation de la nouvelle association des étudiantes pour des méthodes alternatives. Cette association questionne l'expérimentation animale dans la recherche. Une conférence avait déjà été organisée par les mêmes personnes en avril dernier. Leur souhait est de poursuivre les discussions engagées notamment avec les autorités académiques en organisant notamment un cycle de conférence avec différentes intervenantes. L'enregistrement de l'association auprès de l'UniGE est en cours.

3. Reconnaissance et enregistrement des associations

Durant l'année académique 2013-2014, un gel des reconnaissances et des enregistrements des associations a été décidé par le rectorat. Lors de la rencontre associations-Rectorat du 23 juin 2014, plusieurs étudiantes ont interpellé la Vice-Rectrice en charge de l'enseignement, Mme

Baddeley. Avant la rencontre, il avait été demandé que cela fasse l'objet d'un point, ce qui a été refusé par le rectorat. Puis lors de la séance, les étudiantes demandent d'en faire un point, mais cela est refusé par la vice-rectrice. Les questions restent sans réponse car la Vice-Rectrice annonce ne pas encore en avoir discuté avec le rectorat qui doit se réunir au printemps 2014 pour traiter de la question. C'est à ce moment là pour la première fois que la Vice-Rectrice annonce que le Rectorat se penche sur la réforme/précision des critères.

Pourtant, de nombreuses associations en attente de la régularisation de leurs statuts avaient déjà reçu des mails du service juridique de l'université faisant référence à des nouveaux critères ne figurant dans aucun règlement.

Les étudiantes demandent à pouvoir rencontrer le Rectorat pour discuter de la problématique. Le rectorat n'y donnera jamais suite.

Le 14 août 2014, la CUAE et la CGTF reçoivent un mail du service juridique de l'université pour annoncer différents changements décidés par le Rectorat. A toute fin utile, il convient de noter que les différents mails du service juridique ne se recoupent jamais entre eux.

Il y a deux ans, le rectorat avait déjà voulu « nettoyer » les associations, pour que seules les associations actives ne soient reconnues ou enregistrées. Différents documents avaient été demandés aux associations. Cela n'a eu aucune conséquence, puisque le nombre des associations est resté le même.

De plus, lors de la création des statuts, il avait été expressément demandé à ce que les critères soient compris au sens large pour éviter d'exclure certaines structures.

Une question à ce sujet a été posée à une séance de l'assemblée de l'université. Mais Mme la Vice-Rectrice n'était pas présente et le recteur n'a pas su quoi répondre. Dès lors un rendez-vous est proposé pour traiter de la question. A ce jour aucun rendez-vous n'a été proposé.

Il est mentionné que l'association des étudiantes en neurosciences (AENG) n'ont pas encore pu être reconnus.

L'assemblée décide qu'à la 2ème AD du semestre un point portera sur la question ce qui permettra de préparer la rencontre association-rectorat de cet hiver, dont la date ne nous est pas encore parvenue.

4. Problèmes avec l'institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ)

Depuis la création de l'institut, de nombreux problèmes sont soulevés par les différents corps. Durant cette rentrée universitaire de nombreux articles de presse ont traité de la problématique. Plusieurs idées émergent. D'abord celle d'écrire une lettre à Madame la Conseillère d'Etat Torracinta. Les secrétaires de la CUAE proposent de faire un projet en vue de la prochaine AD ordinaire. Puis il y a l'idée de convoquer une assemblée publique destinée à discuter du problème avec le plus d'étudiantes possible. Afin de réaliser ce projet, il est proposé que le comité de la CUAE passe dans les différents comités des associations afin de présenter plus précisément les différents problèmes. Lors de la prochaine AD, il sera décidé de la convocation de cette assemblée publique qui aura certainement lieu à la rentrée de printemps 2015.

5. Augmentation des taxes à l'institut des hautes études internationales et du développement (IHEID)

Nous remercions un étudiant de l'IHEID venu pour faire le point de la situation avec nous. Pour rappel, le Conseil de fondation de l'IHEID a décidé d'augmenter les taxes d'études de 3'000 fr. à 5'000 fr. pour les suisses, et de 5'000 fr. à 8'000 fr. pour les étrangères. Invitées par les étudiantes de l'IHEID, le comité de la CUAE a participé à différentes réunions et

événements à l'IHEID. Plusieurs articles de presse traitent de la problématique. Il semblerait que les différentes autorités se renvoient la balle.

L'AESPRI s'est également préoccupée de la situation et a envoyé une lettre au Recteur.

Un rassemblement a eu lieu le 3 octobre dans l'institut. Malheureusement la forte présence policière a gâché l'ambiance du rassemblement.

Après ces nombreuses semaines à demander des comptes à la direction, le Conseil de fondation a finalement accepté de rencontrer les étudiantes le 31 octobre. Les étudiantes de l'IHEID vont demander à ce que ces rencontres soient régulières.

Les étudiantes de l'institut proposent de tenir informé le comité de la CUAE de l'évolution du dossier.

6. Commission de nomination

Conformément aux statuts de la CUAE, une commission de nomination va se tenir en novembre afin de nommer la nouvelle secrétaire qui remplacera Aurélie qui quitte le poste pour le 1^{er} janvier. Deux membres de l'AD doivent se proposer pour participer à la commission. Il est rappelé qu'un restaurant est offert par la CUAE pour remercier les membres de l'AD de leur participation.

Quatre membres de l'AD se proposent. Gaetan, Joanna, Bastien et Paulos se présentent brièvement. Nous procédons au vote, et c'est Joanna et Paulos qui feront partie de la commission pour l'AD.

7. Sondage des cafétérias de l'UniGE

L'AESPRI avait créé un sondage afin de récolter des informations sur ce que pense les étudiantes des cafétérias dans les différents bâtiments universitaires. Depuis plusieurs années, le Rectorat refuse systématiquement et ignore les revendications étudiantes à ce sujet. L'AESPRI souhaite continuer à se pencher sur la question. Elle convoquera un groupe de travail pour préparer une question à l'AU et la prochaine rencontre association-Rectorat.

7. Divers

Il n'y a pas de divers.

L'AD prend fin à 20h36 et on passe à l'apéro !